ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 510 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE de sérieuses allégations concernant l'ensemble de l'industrie de la construction ont été soulevées au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT de sérieuses allégations dans le processus d'octroi des contrats publics au Québec;

CONSIDÉRANT les limites des enquêtes policières;

CONSIDÉRANT QUE seule une commission d'enquête peut faire toute la lumière sur cette situation et recommander les correctifs nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement s'entête à refuser de déclencher une enquête publique;

CONSIDÉRANT QUE ce refus contribue à miner la confiance des citoyens envers les institutions;

CONSIDÉRANT QUE cette situation exceptionnelle nécessite des mesures exceptionnelles;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi les soussignés, citoyens et citoyennes du Québec, demandent à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec la tenue d'une commission d'enquête publique et indépendante sur l'industrie de la construction.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Emilien Pelletier

Emilien Pelletier, Saint-Hyacinthe

Laval 16-03-2018

Date